

## Motion

### Nécessité d'égalité de traitement des directeurs d'unité Enseignants-chercheurs par leur université

La section 31 du comité national alerte la direction du CNRS sur la nécessité de reconnaître le rôle de directeur d'unité à sa juste mesure, notamment pour les enseignants-chercheurs, pour lesquels l'absence de décharge de cours, ou leur faible taux, est un réel frein à leur investissement dans cette tâche dont chacun sait qu'elle se complexifie d'année en année. Il est important que ce point soit discuté dans le cadre des conventions de site entre les tutelles universitaires et le CNRS entre le DSR, les délégués régionaux et les présidences d'université.

**Bruno MAUREILLE**  
Président de la section 31

**Motion adoptée le 30/11/2012**

**12 votants : 12 oui, 1 abstention, 0 non**

#### Destinataires :

- Monsieur Alain Fuchs, Président du CNRS
- Madame Françoise Gaill, Directrice l'INEE
- Madame Stéphanie Thiébault, Directrice-adjointe de l'INEE
- Monsieur Robert Chenorkian, DAS INEE
- Monsieur Patrice Bourdelais, Directeur de l'INSHS
- Madame Françoise Le Mort, Directrice-adjointe de l'INSHS
- Monsieur Louis Vogel, Président de la CPU